

**Compte-rendu du rendez-vous de la délégation FCPE du 13<sup>o</sup>  
chez M. Rosselet**

**24 mars 2005**

***Présents :***

- M. Rosselet
- Les trois IEN du 13<sup>o</sup>
- La délégation FCPE 13 composée de Michel Sangam (FCPE Paris), Evelyne Bernier (UL 13), des représentants des écoles 33 J. d'Arc, Ivry A et Arago.

***Dans un 1<sup>er</sup> temps, M. Rosselet a rappelé :***

- Les 3 temps qui articulent la carte scolaire (CDEN de février, CDEN de juin et la rentrée avec le « comptage » des élèves,
- Que le travail de l'académie pour la rentrée 2005 était à moyen constant.

***Intervention de Michel Sangam***

La délégation qui est reçue ce matin demande une concertation afin que la discussion sur le 13<sup>o</sup> arrondissement ait lieu réellement puisqu'à la demande des parents, elle n'a pas eu lieu lors de CDEN de février.

M. Sangam a également rappelé les engagements de l'académie sur la carte scolaire et dénoncé le relèvement des seuils de fermetures décidé par l'Académie.

***Intervention d'Evelyne Bernier***

L'Union locale FCPE 13<sup>o</sup> demande officiellement la tenue d'un CDEN extraordinaire afin de discuter de la situation du 13<sup>o</sup>. La demande de ne pas évoquer cette situation lors du CDEN de février était justifiée par le fait que le XIII<sup>o</sup> arrondissement compte à lui seul 1/3 des fermetures d'écoles parisiennes. Il est évident de discuter à part d'une situation spécifique.

E. Bernier a également soulevé le problème du comptage des dérogations : chiffres non pris en compte par l'Académie.

Dans la discussion qui a suivi, la délégation a souligné les décisions injustifiées de fermetures sur certaines écoles.

Exemple : école 40 château des rentiers.

Effectifs rentrée 2003 : 139 élèves

Effectifs rentrée 2004 : 137 élèves

Chiffre Académie rentrée 2005 : 117 élèves

Inscrits à ce jour sur GEPI : 133 élèves

⇒ Absurdité de situation totale

Entre autres réponses, M. Rosselet a fait remarquer plusieurs points :

- Il faut distinguer inscription et affectation,
- M. Rosselet a évoqué la carte scolaire de l'enseignement privé.  
Question de M. Sangam : « Etes-vous responsable d'une carte scolaire privée/publique ? »

*Christine Ly* (école Ivry A) est intervenue sur la situation spécifique de cette école qui compte 61 % d'enfants non francophones et qui n'est pas classée en ZEP. Elle a évoqué la difficulté de communication par la barrière de la langue pour certains. Les classes de double niveau n'arrangent pas cet état de fait.

La délégation a fait état de traitement très différent de la carte scolaire d'un arrondissement à l'autre.

M. Mellier a fait état d'une mixité sociale en recul dans le 13<sup>e</sup> arrondissement et a mentionné une baisse alarmante des effectifs dans les écoles 4 bis Choisy et de l'avenue de la porte d'Ivry.

M. Rosselet a souligné le « P/E » de Paris supérieur à celui d'autres académies  
⇒ débat sur les différents profils d'académies.

Autre point abordé par M. Rosselet : envisager la scolarisation des – de 3 ans uniquement dans les écoles classées en ZEP !!!

Pour conclure cet entretien, M. Sangam a annoncé la journée d'action prévue le 9 avril prochain et a demandé officiellement une audience ce jour-là au recteur par l'intermédiaire de M. Rossellet.

Ce rendez-vous a duré 1h15.